

Qu'est-ce qui nous permet de dire qu'un élève a compris un texte écrit ?

Murielle Roth, Jean-François De Pietro

L'évaluation fait partie intégrante de tout apprentissage scolaire, c'est un outil au service de l'enseignant pour cerner les apprentissages et les difficultés de ses élèves et orienter son enseignement et, en même temps, un outil qui permet aux élèves de se situer, elle a, constitutivement, une fonction formative. Aujourd'hui, pourtant, l'évaluation, a tendance à être confondue avec la mesure où il s'agit avant tout de quantifier des acquisitions ou des manques, par des évaluations externes, comme les épreuves internationales (PISA), nationales (HarmoS), cantonales... Les dispositifs de mesure, qui doivent être aussi standardisés que possible, se sont donc multipliés sans qu'il y ait toujours une véritable réflexion didactique en amont : pourquoi évalue-t-on ? Pour qui ? Et surtout qu'évalue-t-on vraiment ? La rigueur de la mesure – que les modèles de réponse à l'item, notamment, représentent – nous semble avoir pris le dessus sur les motivations didactiques (de Pietro & Roth, 2016), avec un risque élevé de passer à côté de l'essentiel, à savoir les effets de l'évaluation sur les apprentissages des élèves ! Dans cette contribution, liée à des travaux réalisés pour la *Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)*, nous cherchons à montrer toute la complexité de passer de contenus d'enseignement-apprentissage, tels qu'ils figurent dans le Plan d'étude romand (PER) – en l'occurrence pour le domaine de la compréhension de l'écrit en français langue première – à des objets observables, évaluables, puis de relier ces derniers à des tâches à même de rendre visible ce que les élèves ont appris. A partir de tâches provenant d'épreuves cantonales, nous nous interrogeons sur le format de questionnement proposé (Rodriguez-Smith & Goasdoué, 2015) et en particulier sur quoi portent les questions posées ? Que permettent-elles de dire de la compétence en compréhension écrite des élèves ? Ainsi, nous nous demandons ce qui à l'écrit doit/peut faire l'objet d'une évaluation (Roth & de Pietro, 2014). Enfin, nous discutons du passage, difficile, de ces « questions » posées dans une épreuve pour évaluer la compréhension d'un texte aux « items » qu'il s'agit de construire en vue d'élaborer une base de données pour l'évaluation dans laquelle une certaine standardisation est requise. Et nous nous interrogeons ce faisant sur ce qu'il serait possible de dire, ainsi, de la « compétence de compréhension » des élèves.

Références bibliographiques

De Pietro, J.-F. & Roth, M. (2016). Pour une évaluation sous contrôle didactique. Qu'est-ce qui permet de dire qu'un élève a « compris » un texte oral ? *Babylonia*, 2.

Rodriguez-Smith, S. & Goasdoué, R. (2015). L'évaluation de la compréhension par des questionnaires : des questions pour apprendre, pour comprendre, pour attester ? In : L'évaluation à la lumière des contextes et des disciplines, Actes du colloque de l'ADMEE-Europe.

http://admee2015.sciencesconf.org/conference/admee2015/admee15_Actes_du_colloque4incp.pdf

Roth, Murielle, De Pietro, Jean-François & Sánchez Abchi Verónica. (2014). Comment évaluer la lecture en référence au Plan d'études romand ? *Forumlecture.ch*, 3, 25 p.